

L'Adresse—M. de Corneille

qui intéressent le monde entier. Je demande simplement ce qui a été dit à ce sujet, quels programmes ont été proposés et quelle attention a été accordée à ces questions d'importance mondiale, qui préoccupent le Canada à titre de nation qui jouit d'une position stratégique sur le continent et vers qui le tiers monde se tourne avec tellement d'espoir et d'envie. Quel genre d'exemple le gouvernement a-t-il donné au Canada? Nous a-t-il laissés espérer que nous pourrions jouer un rôle pour protéger notre écologie et celle du reste du monde? Qu'a-t-il fait au sujet des souffrances humaines partout dans le monde? Qu'a-t-il fait à propos des armes nucléaires et du désarmement?

● (1420)

Pour répondre à mon collègue, je ne proposais pas de solutions. C'est le gouvernement qui devrait nous proposer son programme puisque c'est lui qui a demandé au public de lui confier le mandat de gouverner. J'ai hâte de voir quel sera ce programme. J'espère qu'il proposera des mesures plus concrètes que le discours du trône.

[Français]

Mme Mailly: Monsieur le Président, je voudrais demander à mon honorable collègue de Eglinton-Lawrence s'il pense que la déclaration faite par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark), cet après-midi, est aussi ce qu'il a appelé un «mood setting». Et l'aide dont il a parlé que le Canada va offrir à l'Éthiopie, est-ce seulement du «mood setting» que ce gouvernement a fait?

Je voudrais aussi lui demander si l'augmentation de l'allocation aux anciens combattants c'est du «mood setting». Est-ce que...

[Traduction]

En rendant les veuves et les veufs admissibles plus tôt qu'auparavant à la pension, le gouvernement ne faisait-il que créer un certain climat? Le milliard de dollars affecté à la création d'emplois et les millions de dollars supplémentaires mis de côté pour les projets de Canada au travail cet hiver visaient-ils aussi à créer un certain climat? Les 34,000 emplois que nous devons au gouvernement depuis septembre visent-ils aussi à créer un certain climat? Le but de la nomination de Stephen Lewis au poste d'ambassadeur aux Nations Unies était-il de créer un certain climat? Le gouvernement libéral n'avait jamais eu le courage de faire la même chose. La nomination de l'honorable Doug Roche au poste d'ambassadeur pour le désarmement a aussi créé un certain climat, et le gouvernement libéral n'avait jamais eu le courage de faire la même chose. Je pourrais continuer longtemps. Le député peut-il nous dire si toutes ces choses visaient uniquement à créer un certain climat?

M. de Corneille: Monsieur le Président, de toute évidence, la députée vient tout juste d'arriver à la Chambre et de commencer à s'occuper des affaires du pays. Sinon, elle saurait qu'il y a déjà eu des ambassadeurs pour le désarmement. Elle saurait aussi qu'une bonne partie des mesures qu'elle a mentionnées consistent simplement à jouer avec les chiffres.

Pour savoir ce qui se fait pour améliorer la situation de l'emploi au Canada, il n'y a qu'à regarder les 50,000 emplois que le gouvernement a supprimés de fait quand il s'est décidé à

annoncer des mesures. Il a refusé d'expliquer à la Chambre quelles en seraient les modalités.

La députée ne doit pas oublier qu'on aurait pu donner toutes sortes d'exemples. Je suis ravi que des mesures soient annoncées à l'intention des anciens combattants. Je suis impatient de voir ce qu'elles seront plus précisément car à titre de secrétaire parlementaire du ministre des Affaires des anciens combattants j'ai suivi de près toutes les étapes des mesures législatives positives qui ont été présentées à la Chambre, grâce surtout aux efforts et à l'encouragement que l'honorable Stanley Knowles n'a pas ménagés quand il était député. Il a stimulé le gouvernement et d'autres à la Chambre. Nous avons fait des progrès réels, et je suis donc heureux de voir annoncer d'autres mesures.

Je suis content de voir qu'on va agir en ce qui concerne l'allocation au conjoint, mais il est évident que cette députée ne se souvient pas comment tous ces programmes ont commencé. Elle ne se rappelle pas comment ils ont été mis en œuvre à l'origine. Les garderies, les régimes de pension, le supplément de revenu garanti et l'allocation au conjoint sont autant de moyens d'action dont le gouvernement libéral s'est servi. Je suis donc content que si la députée retourne voir ce qui s'est fait précédemment, elle donnera aux questions qu'elle me pose une tournure différente.

Prenons l'exemple des prêts aux étudiants. La mesure précise que le gouvernement a fini par proposer à cet égard a eu pour effet de couper de 5 millions de dollars le financement du programme de prêts aux étudiants. Ce n'est pas comme si le gouvernement donnait des fonds en vertu de ce programme. Il s'agit de prêter de l'argent aux jeunes pour qu'ils puissent travailler. Cette mesure a été prise après que l'honorable Bette Stephenson eut déclaré en avril 1983 qu'il fallait que les gouvernements accordent plus de fonds pour les prêts aux étudiants. Cette déclaration se trouve dans le communiqué de la conférence des ministres de l'Éducation qu'elle a tenu le 25 avril 1983.

Je me demande avec inquiétude si nous allons être assez généreux ou si nous allons nous replier sur nous-mêmes dans un esprit mesquin et égoïste.

M. Dick: Monsieur le Président, j'ai écouté un bon nombre des discours qui ont été prononcés à la Chambre. Le député pourrait-il nous dire quelle longueur, à son avis, le discours du trône devrait avoir? Si j'établissais la liste de tous les sujets que divers députés auraient aimé y voir figurer, nous serions bien restés là deux jours de suite à écouter Son Excellence lire le discours du trône.

M. de Corneille: De ce côté-ci de la Chambre, monsieur le Président, nous ne nous soucions pas tant de la longueur du discours du trône que de sa qualité. Nous y lisons plusieurs douzaines de fois les mots de dialogue, de communication, de compréhension et de discussion; mais pour ce qui est de savoir exactement dans quelle voie le gouvernement entend s'engager, nous ne sommes pas plus avancés qu'avant le discours du trône.

M. le vice-président: Comme le temps réservé aux questions et aux observations est maintenant écoulé, nous allons poursuivre le débat. Je donne la parole au ministre de l'Agriculture (M. Wise).